

Protocole de reprise des chantiers nature et visites guidées

Période de déconfinement jusqu'au 2 juin 2020 - Validé le 15.05.2020

Les chantiers nature participatifs constituent un service rendu à la nature, ils répondent également à un besoin social d'accès à une nature préservée. Ils constituent une mission phare du Conservatoire des Sites Alsaciens.

Les visites guidées dans les réserves naturelles permettent au grand public de découvrir une nature préservée et de bénéficier d'une forme d'initiation à la nature, elles répondent également à un besoin social d'accès aux aires protégées réglementairement.

Dans le contexte de déconfinement annoncée par les autorités, les chantiers nature participatifs et les visites guidées pourront reprendre avec le protocole d'encadrement suivant :

- Volontariat du Conservateur bénévole, du Technicien et du Garde Animateur ou de la Garde Animatrice
- Participation limitée à **10 personnes** sur inscription préalable
- Les règles de sécurité sont rappelées à l'ouverture du chantier nature par le Technicien ou/et le Conservateur bénévole ou au début de la visite guidée par le Garde Animateur ou de la Garde Animatrice
- Chaque participant utilise ses outils du début à la fin du chantier
- Chaque participant vient avec ses gants du début à la fin du chantier, son masque
- Le Technicien a un petit stock de gants au cas où
- Pas de collation offerte par le CSA (jus de pomme, ...)
- Chaque participant vient avec sa gourde et son casse-croûte
- Pas de covoiturage, chacun rejoint le lieu du chantier individuellement
- Garder les distances (2 mètres environ) et observer les gestes barrières
- Habilitation du Technicien ou/et du Conservateur bénévole à ordonner l'arrêt immédiat du chantier nature ou du Garde Animateur ou de la Garde Animatrice à ordonner l'arrêt immédiat de la visite guidée en cas de refus d'un participant de se conformer à l'invitation à respecter les consignes de sécurité.

L'observation de ces règles exceptionnelles est dans l'intérêt de chacun, car l'épidémie de Covid n'est hélas pas encore terminée. Nous vous remercions pour votre compréhension et c'est avec plaisir que nos bénévoles et nos salariés vous accueilleront dans les espaces naturels protégés par le Conservatoire des Sites Alsaciens.

Contacts :

Conservatoire des Sites Alsaciens

Siège et direction :

3 rue de Soultz - 68700 CERNAY

www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

03 89 83 34 20

Elisa SCHORR

Chargée de projet Vie associative,

Réseaux bénévoles et Valorisation

elisa.schorr@conservatoire-sites-alsaciens.eu

03 67 61 04 10